

Les effets territoriaux et à long terme des expropriations au prisme de la mémoire

22^e Colloque de la Relève VRM

Lusson Flandrine

Ph.D en études urbaines

Centre Urbanisation Culture Société

Institut national de la recherche scientifique

Directrice de recherche : Sandra Breux

Co-directeur de recherche : Sébastien Caquard

Flandrine.lusson@inrs.ca

Mise en contexte

En 1969, le gouvernement fédéral du Canada décide de construire un nouvel aéroport international au Québec pour remplacer celui situé sur l'île de Montréal, à Dorval, et qui arrive à saturation. Plusieurs sites sont à l'étude et c'est finalement un territoire composé à majorité de paroisses à dominances agricoles situé à environ 60 kilomètres de la ville de Montréal qui est choisi. Pensé comme le plus grand aéroport du monde, le projet aéroportuaire est conceptualisé en trois phases construites entre 1969 et 1990. Pour éviter des plaintes résidentielles et pour favoriser le développement industriel futur autour de l'aéroport, un immense périmètre d'expropriation de 97 000 acres est créé autour de la zone opérationnelle. Périmètre aux dimensions et formes incompréhensibles, il inclut quatorze paroisses et morceaux de municipalités ainsi que 3 126 familles (environ 11 000 individus), tous expropriés le 27 mars 1969. Afin d'offrir un territoire administrativement cohérent au périmètre d'expropriation, les quatorze paroisses sont fusionnées en 1971 afin de créer la ville nouvelle de Mirabel. Le territoire de Mirabel s'étend depuis sur 486,1 km² et 68% sont occupés par le périmètre d'expropriation.

Rapidement, les expropriés dénoncent la surface et la forme du périmètre d'expropriation. Les montants accordés par le gouvernement fédéral sont également bien en deçà des valeurs des propriétés. Ainsi, plusieurs expropriés se mobilisent et organisent dès 1972 un mouvement de résistance nommé le Centre d'Information et d'Action Communautaire (CIAC). Celui-ci accompagnera les expropriés dans la mise en justice de leurs cas, médiatisera les expropriations à l'échelle québécoise et canadienne et obtiendront progressivement le soutien social et politique qui mènera en 1984 à la rétrocession de 80 000 acres excédentaires et non nécessaires au fonctionnement de l'aéroport. En 1984, la municipalité de Mirabel devient ainsi pour la première fois de son histoire, l'administratrice majoritaire des terres qu'elle contient.

Cependant, 20 ans plus tard, en 2004, l'aéroport international ferme finalement ses portes. Moment de remémoration collective important des effets de l'expropriation de 1969, cet événement déclenche un besoin de mémoire à Mirabel qui s'est concrétisé par un long travail de mémoire, toujours en cours et qui a inspiré ce travail de thèse. En 2020, lorsque ce travail de recherche commence, nous nous situons un an après le 50^e

anniversaire de l'expropriation. Le besoin de mémoire est toujours vivant, interrogeant les effets territoriaux et à long terme des expropriations.

Les effets des expropriations ont peu été étudiés au travers des disciplines scientifiques, et lorsqu'ils sont abordés, ce sont les effets économiques qui sont les plus étudiés (Smit 2015 ; Suartika et Cuthbert 2020). Les effets territoriaux et à long terme sont les lacunes les plus importantes (Gironde, Golay et Messerli 2016). Pour aborder ces dimensions, la mémoire a été choisie comme concept central de cette étude. En effet, la mémoire possède une dimension symbolique forte, elle participe à la construction et la solidification des identités individuelles, collectives et territoriales (Manzo et Devine-Wright 2020). Elle est un vecteur de construction d'une relation d'attachement au territoire et est de plus en plus mobilisée pour définir les identités projetées des municipalités par le biais de stratégies de promotions municipales. Cependant, la mémoire peut aussi faire face à des processus d'instrumentalisation et d'effacement qui interroge la capacité des individus et groupes à guérir des effets des expropriations (Till 2012 ; Lefranc et Gensburger 2023).

C'est sur la base de ces constats que les deux questions de recherche suivantes ont été posées : quelles mémoires reste-t-il des expropriations des années 1970 et de leurs conséquences ? Comment affectent-elles l'attachement au lieu des résidents et l'identité projetée par la municipalité ? L'objectif était alors d'étudier les conséquences sociales, spatiales, symboliques et politiques des expropriations à Mirabel de 1969 à 2023. Pour limiter l'étendue des résultats présentés dans le cadre de cette communication, uniquement les mémoires des expropriations et de leurs conséquences sur l'attachement au lieu et la relation des résidents au territoire qu'ils habitent est présenté.

Pour réaliser cette recherche, 128 documents d'archives ont été étudiés, un micro-questionnaire a été diffusé auprès de 95 résidents mirabellois et 29 entretiens ont été réalisés avec des résidents, des élus et des professionnels de l'aménagement du territoire municipal. Vingt-et-un résidents ont été rencontrés, dont neuf ayant vécu les expropriations et onze ne les ayant pas vécus, venus vivre à Mirabel après la rétrocession des terres. Dans le cadre de cette présentation, seulement les résultats des entretiens menés avec les résidents sont mobilisés.

Résultats

Entre 1969 et 1979, les 1 668 expropriés situés sur le périmètre de la phase 1 du projet aéroportuaire sont obligés de quitter le territoire et de se relocaliser ailleurs. Cette relocalisation est réalisée de façon rapide et avec peu ou pas de soutien gouvernemental : « Ils leurs ont donné 90 jours pour qu'ils déménagent. 90 jours. Ça n'a pas de sens » (Résident). En cas de résistance, les expropriés pouvaient être menacés de voir leurs compensations économiques diminuer. Les maisons étaient très rapidement démolies, parfois alors même que les compensations n'étaient pas encore délivrées. Cette relocalisation forcée a eu différents impacts. D'abord sur la perte économique et symbolique de la propriété et de terres agricoles. Une grande majorité des expropriés étaient agriculteurs, mais les montants accordés ne leurs permettaient pas de se relocaliser dans les mêmes conditions : « se relocaliser ailleurs coûtait beaucoup plus cher donc il y en a beaucoup qui ont dû abandonner l'agriculture » (Résident) ; « Mon père, il n'aurait pas pu se déplacer. Avec sa petite maison qu'ils ont peut-être payée 20 000\$, il serait allé où ? (Résident). Pour trouver une terre disponible, certains ont dû s'expatrier loin de la région. Cela a eu pour effet de détruire les relations socio-spatiales de proximité, familiales et communautaires construites depuis plusieurs générations.

Tous les expropriés de Mirabel n'ont cependant pas eu l'obligation de se relocaliser. Ceux dont les propriétés se situaient en dehors de la phase 1 du projet aéroportuaire pouvaient rester vivre sur le territoire en attente du développement du reste du projet à condition de « vendre » leur propriété et de devenir locataires du gouvernement fédéral. Pour eux, les effets ont été différents. Ils voyaient leur environnement de vie se détruire à vue d'œil. Certains parlent d' « amputation » et de la perte du dynamisme communautaire historique des paroisses expropriées : « il y a eu beaucoup de déménagements. C'était notre paysage qui se défaisait, à gauche et à droite » (Résident). De nombreuses maisons ont été démolies et incendiées, amenant au départ de commerces et d'autres résidents ne voulant pas vivre dans ce contexte. Tout cela s'est également réalisé dans un contexte de tensions et de conflits important ayant mené à la structuration du CIAC.

Finalement, après dix-sept années de longue lutte, le CIAC obtient en 1984 la rétrocession de 80 000 acres permettant aux expropriés de récupérer leurs propriétés en

les rachetant au prix de vente de 1969. Puis, 20 ans plus tard, l'aéroport ferme ses portes laissant un sentiment généralisé et partagé de « tout ça pour rien » : « c'est du gâchis, un gros gaspillage. Si seulement ils étaient allés au bout du projet. J'étais triste quand ça a fermé » (Résident). La fermeture de l'aéroport a néanmoins initié un long travail de mémoire qui s'est concrétisé par deux grandes formes d'actions. Premièrement, des actions pour la réparation politique et juridique des expropriations, en particulier en poursuivant le travail du CIAC pour rétrocéder les derniers 11 000 acres expropriés situés autour de la phase 1. Deuxièmement, des actions pour la réparation sociale et symbolique des expropriations qui se sont concrétisées par la publication d'ouvrages, la création d'œuvres artistiques, la patrimonialisation de lieux de mémoire, les célébrations du 40^e et 50^e anniversaire de l'expropriation ainsi que, bientôt, l'ouverture du Centre de la mémoire collective de l'expropriation de Mirabel (CMCEM).

Tournées autour des thèmes de la solidarité, de la guérison et de la justice socio-spatiale, ces différentes actions avaient pour objectif la réappropriation territoriale, mais également la valorisation des héritages des expropriations et en particulier celui de la solidarité communautaire qu'elles ont créée, constituée aujourd'hui comme identité propre du territoire de Mirabel. Grâce à ce travail de mémoire, la mémoire de l'expropriation est aujourd'hui majoritairement connue à Mirabel, aussi bien par les anciens que les nouveaux résidents. Le travail mené a contribué au partage intergénérationnel et entre résidents de cette mémoire qui a contribué à l'ancrer socialement et spatialement à Mirabel. D'une « communauté d'accident », le travail de mémoire a participé à recréer une « communauté affective » qui a participé à créer un milieu communautaire dynamique, attaché à son territoire et son histoire et appelant à une réconciliation entre le territoire et ses mémoires (Lavabre 2016). Cette évolution pose néanmoins des enjeux. La mémoire est fragile, et les acquis et réflexions qu'elle ouvre pour réfléchir au territoire et aux effets de l'aménagement du territoire sur ceux qui y habitent peuvent être oubliés si le travail de mémoire ne se poursuit pas. Il dépend encore actuellement des acteurs qui portent cette mémoire. Une poursuite du travail de mémoire ne pourra se réaliser sans le soutien d'autres acteurs, descendants d'expropriés, résidents, et élus. Progressivement, ces acteurs s'impliquent de plus en plus dans les actions de mise en mémoire, mais les rejoindre reste un défi central des acteurs de la mémoire.

Bibliographie

Gironde, Christophe, Christophe Golay et Peter Messerli. 2016. *Large-scale land acquisitions: focus on South-East Asia*. International development policy volume 6. Leiden ; Boston: Brill Nijhoff. 300

Lefranc, Sandrine et Sarah Gensburger. 2023. *La mémoire collective en question(s)*. Le lien social. Paris: Presses Universitaires de France. 540.

Manzo, Lynne et Patrick Devine-Wright. 2020. *Place attachment: advances in theory, methods and applications*, 2nd Edition. New York: Routledge. 286.

Lavabre, Marie-Claire. 2016. « La "mémoire collective" entre sociologie de la mémoire et sociologie des souvenirs? », ffhalshs-01337854f.

Smit, Anneke. 2015. « Expropriation and the Socio-economic Status of Neighbourhoods in Canada: Equal Sharing of the Public Interest Burden? » *Oñati Socio-legal Series [online]* 5 (1): 258-279.

Till, Karen E. 2012. « Wounded Cities: Memory-Work and a Place-Based Ethics of Care. » *Political Geography* 31 (1): 3-14. doi:10.1016/j.polgeo.2011.10.008.